

## Déchets ménagers

Déchets « domestiques » (restes de repas, couches culottes, litières, vaisselles cassées, cassettes vhs, ...)

## Les lundis et jeudis

En sacs fermés dans le bac à couvercle vert



Végétaux et biodéchets;  
pensez composteur !!

## Emballages

**TOUS les emballages ménagers**  
en métal, en carton ou en plastiques et les papiers

## Les mercredis

En vrac, sans les laver, vidés,  
dans le bac à couvercle jaune



## Végétaux

Gazon, feuilles, fleurs coupées, élagage en fagots

## Les mardis du 26 mars au 3 décembre

En vrac dans le bac à couvercle marron ou dans des sacs en papier

Branches de moins d' 1,5 m de long et diamètre inférieur à 10 cm.  
Non autorisés: terre, souche, tronc, ...

## Encombrants

Objets volumineux des ménages, matelas, meubles

## Les mardis

- 27 février
- 30 avril
- 25 juin
- 27 août
- 29 octobre
- **7 janvier 2025**



Les gravats, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), doivent être déposés à la déchèterie (machine à laver, téléphone, grille pain, téléviseur, ...)

Sans bouchon,  
sans couvercle, sans sac

## Verre



Pour toutes livraisons ou  
réparations de bacs,  
utilisez le formulaire sur:  
[www.cœur-yvelines.fr](http://www.cœur-yvelines.fr)  
ou  
appelez le **01 34 89 23 17**

Sortir les bacs la veille au soir de la collecte et les rentrer le jour du ramassage

# Déchèterie intercommunale

Lundis - Mercredis - Vendredis de 16h à 19h  
Samedis de 10h à 12h et de 14h à 19h

Route de Septeuil à Villiers-Saint-Frédéric (près du lycée Viollet-le-Duc)



## Gravats, matériaux inertes

*Pierres, parpaings, béton, tuiles, ...*

## Encombrants

*Objets volumineux, vélos, parquet, plâtre, ...*

## Mobilier

*Meubles, literie, placards, mobilier de jardin, ...*

## Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

*Ordinateurs, téléviseurs, cumulus, sèche-cheveux, téléphones, jeux, ...*

## Déchets toxiques

*Peintures, solvants, désherbants, chlore, aérosols, détergents, filtres à huile, ...*

## Batteries automobiles

## Lampes, ampoules (avec le symbole « poubelle barrée »)

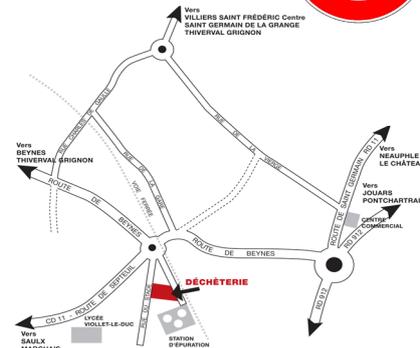
## Huiles de vidange

## Souches, bûches de diamètre supérieur à 10 cm

## Piles, cartouches d'imprimantes

## Radiographies

Réservée aux particuliers sur  
présentation d'une pièce d'identité  
et d'un justificatif de domicile



## Nouveaux déchets acceptés

### Outillages du peintre



*Pinceaux, brosses, rouleau, couteaux, bacs de peinture*

### Huiles de friture

### Cartouches Brita



Déchets acceptés



Une question, un doute ?



01 34 89 23 17



accueil@ccc.fr

www.cœur-yvelines.fr